

SPORT



23<sup>e</sup>  
RONDE

D'ENGHIEN-LES-BAINS

DIMANCHE  
16 AVRIL 2017



3 KM JEUNES / 9H00 : Benjamins, minimes et cadets

6,5 KM POPULAIRE / 9H00 : Ouvert à tous

10 KM POPULAIRE / 9H45 : Ouvert à tous

10 KM LABELLISÉ FFA / 11H15 : Qualificatif championnat de France

Service communication Hôtel de ville





## BULLETIN D'INSCRIPTION

# 23<sup>e</sup> RONDE D'ENGHIEN DIMANCHE 16 AVRIL 2017

## N° DOSSARD

### INSCRIPTION PAR COURRIER ( date limite d'engagement le 5 avril 2017 )

Bulletin d'inscription à découper et à envoyer avec votre règlement par chèque établi à l'ordre de l'USDEM + photocopie de la licence FFA ou certificat médical de « non contre indication à la course à pied en compétition » à : **M. Thierry PALLANCHER** • 23 rue de Paris • Boîte 13 • 92110 Clichy

**A** Gratuit • **B** 6.5 Km : 8 € • **C** 10km : 10 € • **D** 10Km : 12 €

les vestiaires seront au gymnase de la coussaye pour se changer et une consigne facturé 2€

### INSCRIPTION PAR INTERNET ( date limite d'engagement le 13 avril 2016 )

[www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

**INSCRIPTION SUR PLACE UNIQUEMENT** ( le samedi 15 avril 2017 de 14h à 17h. Pas d'inscription le jour de la course ) [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com) \ **En fonction des dossards restant disponibles à la vente**

**A** 5 € • **B** 6.5 Km : 15 € • **C** 10km : 15 € • **D** 10Km : 20 €

**INFORMATIONS** : J.M Virolan • 06 50 78 83 07 • [ronde.enghien95@gmail.com](mailto:ronde.enghien95@gmail.com)

### HORAIRES DES COURSES

**A** DÉPART 9H00 (cadets, minimes, benjamins) **B** DÉPART 9H00 **C** DÉPART 9H45 **D** DÉPART 11H15

NOM ..... PRÉNOM.....

ANNÉE DE NAISSANCE..... SEXE : M  F

ADRESSE.....

COURSE CHOISIE : **A** 3 KM  **B** 6.5 KM POPULAIRE \*  **C** 10KM POPULAIRE \*\*  **D** 10KM QUALIFICATIVE

TÉLÉPHONE..... E-MAIL .....

**POUR S'INSCRIRE À LA COURSE D, VOUS DEVEZ AVOIR UN TEMPS DE RÉFÉRENCE < 50 MNS (TEMPS RÉALISÉ, DATE ET LIEU).**

TEMPS ..... DATE ..... LIEU .....

• COUREUR LICENCIÉ FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP OU FFTRIATHLON

NUMÉRO DE LICENCE FFA OBLIGATOIRE ET ANNÉE .....

NOM DU CLUB..... Num FFA du CUB.....

• COUREUR NON LICENCIÉ ET AUTRES SPORTS :

conformément à la loi du 23 mars 1999 : joindre à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition établi par un médecin et datant de moins d'un an ou d'une copie certifiée conforme. le document sera conservé par l'organisation.

LE ..... SIGNATURE.....

les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie aiac • les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. • il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement

\* Limitée à 400 participants

\*\* Limitée à 700 participants

## 23<sup>e</sup> RONDE D'ENGHIEN PARCOURS 2017



### CIRCUIT

Rue Général-De-Gaulle Départ > Arrivée

- Avenue de Ceinture
- Avenue Lamartine
- Avenue Balzac
- Avenue Victor-Hugo
- Avenue de Ceinture
- Boulevard du lac
- Rue Général-de-Gaulle, jetée du lac (3 tours)

**RUES FERMÉES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE**

**ACCÈS RÉSIDENTS DANS LE SENS DE LA COURSE**





# REGLEMENT GENERAL

## 23<sup>e</sup> RONDE D'ENGHIEN PARCOURS 2017

### ARTICLE 1

#### Distances

Course A : Environ 3 Km, un tour du Lac, course ouverte aux benjamins, minimes et cadets licenciés ou non  
Course B : Environ 6,5 Km soit 2 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).  
Course C : 10km (mesurés) soit 3 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).  
Course D : 10 Km (soit 3 tours) course labellisée FFA classante et qualifiante pour le championnat de France des 10km, course ouverte à tous les coureurs ayant réalisés moins de 50' sur la distance (la performance annoncée doit être justifiée).

L'existence de deux courses est motivée par des raisons de sécurité, trop grand nombre de doublés à partir du 2<sup>e</sup> tour. Le nombre de tee-shirt et dossard est limité à 1100.

### ARTICLE 2

#### Horaires

Départ course A, B à 9h00 • départ course C à 9h45  
Départ course D à 11h15. Les participants n'ayant pas de références sur le 10km (temps > à 50') sont invités à s'inscrire sur la course C

### ARTICLE 3

#### Inscription et retrait des dossards

##### Course A

Ouverte aux licenciés et non-licenciés : cadets (2000 - 2001), minimes (2002 - 2003), Benjamins (2004 - 2005)

##### Course B et C

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 1999 ou avant.

##### Course D

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 2000 ou avant (temps de référence inférieure à 50' sur le 10km)

Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur différents sites (Mairie d'Enghien-Les-Bains, EFCVO, comité du val d'Oise d'athlétisme...) Il est possible de s'inscrire par internet sur le site de <http://www.le-sportif.com/>  
Les bulletins accompagnés du chèque à l'ordre de « USDEM et du certificat médical pour les non-licenciés sont à envoyer à THIERRY PALLANCHER • 23 rue de Paris • Boîte 13 • 92110 Clichy

**Course A** : 3 km gratuit jusqu'au 15 sur place 5 €€

**Course B** : les inscriptions sont payantes 8€, limite des inscriptions le 15 avril, 15 € pour les inscriptions sur place le 15 avril 2016.

**Course C** : les inscriptions sont payantes 10€, limite des inscriptions le 15 avril, 15€ pour les inscriptions sur place le 15 avril 2016.

**Course D** : les inscriptions sont payantes 15 €, limite des inscriptions le 15 avril, 20 € pour les inscriptions sur place le 15 avril 2017.

Clôture des inscriptions le 16 avril 2016 à 17h. Pas d'inscription sur place le 16 avril.

#### RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards sera possible dès le samedi 15 avril de 10h à 12h et de 14h à 17h sur la jetée du Lac et le dimanche 16 avril à partir de 8h. Le retrait des dossards ne sera possible que sur présentation d'une licence FFA ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (ou d'une copie certifiée conforme par l'intéressé.) Ce document sera conservé par l'organisation. Les licences FSFGT, FSCF, UFOLEP ou FF Triathlon sont acceptées à la condition que soit bien précisée la mention athlétisme en compétition.

Chaque participant devra prévoir des épingles.

### ARTICLE 4

#### Juge officiel

Le jury est composé d'un juge de la FFA, assisté de juges et de commissaires de course.

### ARTICLE 5

#### Chronométrage

Course A : chronométrage manuel

Course B, C et D :

Le chronométrage est assuré par un système à puces électroniques.

**LES PUCES NON RENDUES SONT FACTURÉES 10 EUROS.**

### ARTICLE 6

#### Classements

Les classements se feront selon les différentes catégories d'âge en vigueur à la FFA.

### ARTICLE 7

#### Départ et arrivée

Le départ et l'arrivée auront lieu sur la jetée du lac

### ARTICLE 8

#### Parcours

Course A : une boucle

Course B : 2 boucles

Course C et D : 3 boucles

### ARTICLE 9

Pas de vestiaire sur la jetée mais uniquement au gymnase plus simple, plus sécurisant à 50m.

### ARTICLE 10

#### Douches

Des douches seront disponibles au gymnase de la Coussaye 53, rue de la Coussaye.

### ARTICLE 11

#### Parking

Possibilités de parking sur la ville : Parking du gymnase de la Coussaye (gratuit mais limité), parking du Casino, de l'Hôtel de ville, Place Foch, Place du marché... .

### ARTICLE 12

Résultats et récompenses dès la fin de la course pour le 3 km, 6 km et 10km populaire sur la jetée sauf en cas d'intempérie dans la salle du 93

A partir de 12h15 jetée pour le 10 FFA. idem sauf en cas d'intempérie ca sera dans la salle du 93

Tee-shirt à chaque participant dans la limite des 1100 premiers. Récompenses pour les 5 premiers hommes et pour les 5 premières femmes (course D) du classement scratch et pour les 3 premiers de chaque catégorie (courses B et C et les 3 premiers de la course D). (Pas de cumul de récompenses).

### ARTICLE 13

**DROIT À L'IMAGE • TOUT COUREUR AUTORISE LES ORGANISATEURS À UTILISER LES IMAGES DE LA COURSE.**

### ARTICLE 14

#### Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance RC (FFA) Attestation aiac police n°Z157020.002R

Sécurité : Signalisation et service médical assurés par l'organisation. Les coureurs non licenciés participent sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

La participation à la ronde d'Enghien / Val d'Oise implique l'acceptation par chaque concurrent de ce règlement, chacun s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.